

**Zeitschrift:** Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport  
**Herausgeber:** École fédérale de sport de Macolin  
**Band:** 48 (1991)  
**Heft:** 7

**Vorwort:** Les oubliés du sport  
**Autor:** Jeannotat, Yves

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les oubliés du sport

Yves Jeannotat

Pris dans son sens traditionnel, celui que l'on trouve dans les dictionnaires, le sport est «une activité physique exercée dans le sens du jeu, de la lutte et de l'effort»; une activité physique dont la pratique suppose un entraînement méthodique et le respect de certaines règles. Pour qu'il soit applicable comme tel, il est quasiment indispensable qu'il s'insère dans une structure, qu'il soit «organisé» sur le plan local (clubs), sur le plan régional (associations) et sur le plan national (fédérations). Mais cette activité peut aussi être individuelle et, à ce titre, «officiellement» non structurée: on n'est inscrit nulle part, on ne paye pas de cotisation, ce qui n'empêche pas ceux que la solitude rebute de s'entraîner en groupe ou... en famille.

\*

L'éducation physique est toujours mise en relation avec l'école, et le sport, un peu arbitrairement, avec le club! Une ouverture est ainsi assurée aux enfants, aux adolescents et à une toute petite partie des adultes. Les autres sont relégués dans l'anonymat le plus complet, ce qui n'a rien d'alarmant, mais aussi dans l'oubli, ce qui est beaucoup plus grave sur le plan socio-culturel! Et pourtant, tous ces individus qui ont su faire de l'activité physique une mesure d'hygiène prioritaire ont généralement l'accord de leur entourage pour s'élancer ainsi, seuls parfois, en compagnie d'amis souvent, ou avec femme et enfants, à travers champs et forêts. Choix de la discipline sportive, gestion du temps et du matériel sont, finalement, le fruit d'une organisation structurée elle aussi. Ce contexte est surtout celui qui répond le mieux à la conception du sport pour tous, qui s'inscrit parfaitement dans la structure familiale. Cela dit, on ne devrait plus étonner outre mesure les partisans de notions traditionnelles hélas trop souvent obsolètes en affirmant que, comme elle est la cellule de base de la société, la famille est aussi la cellule de base du sport. En d'autres termes, la famille est le plus petit club du monde par le nombre, mais le plus important par la fon-

ction. Réunies en associations de village ou de quartier, les familles sportives devraient donc recevoir un soutien massif des pouvoirs publics car, grâce à leur activité, elles sont le gage d'une meilleure santé, donc de frais médicaux réduits; d'une plus grande efficacité professionnelle, donc d'un plus pour l'économie; d'une harmonie généralement accrue entre parents, entre enfants, entre parents et enfants, donc d'une base socio-politique plus stable!...

\*

Et bien non! Il ne semble pas que cet aspect, qui touche pourtant, comme on vient de le voir, un élément clé de l'or-

ganisation sociale, politique et économique, ait jamais été décelé par celles et ceux qui détiennent le pouvoir de décision. L'argument, souvent avancé, que les pouvoirs publics commettraient un acte d'ingérence insupportable pour les fédérations et les sociétés sportives, en favorisant le sport individuel et familial, manque singulièrement de poids. Il tombe même en friche si l'on sait que l'activité physique, assimilée comme habitude de vie, est une motivation beaucoup plus importante que la performance et que la convivialité. Chacun, en fait, devrait avoir les moyens de s'entraîner seul ou en famille et bénéficier, pour cela, d'une information technique et médicale gracieusement mise à disposition; bénéficier ainsi d'encouragements répétés à choisir une formule qui est réellement à l'origine d'un meilleur équilibre psychique et d'un véritable «bonus santé»! ■



*Le plus petit, mais le plus important club du monde.*